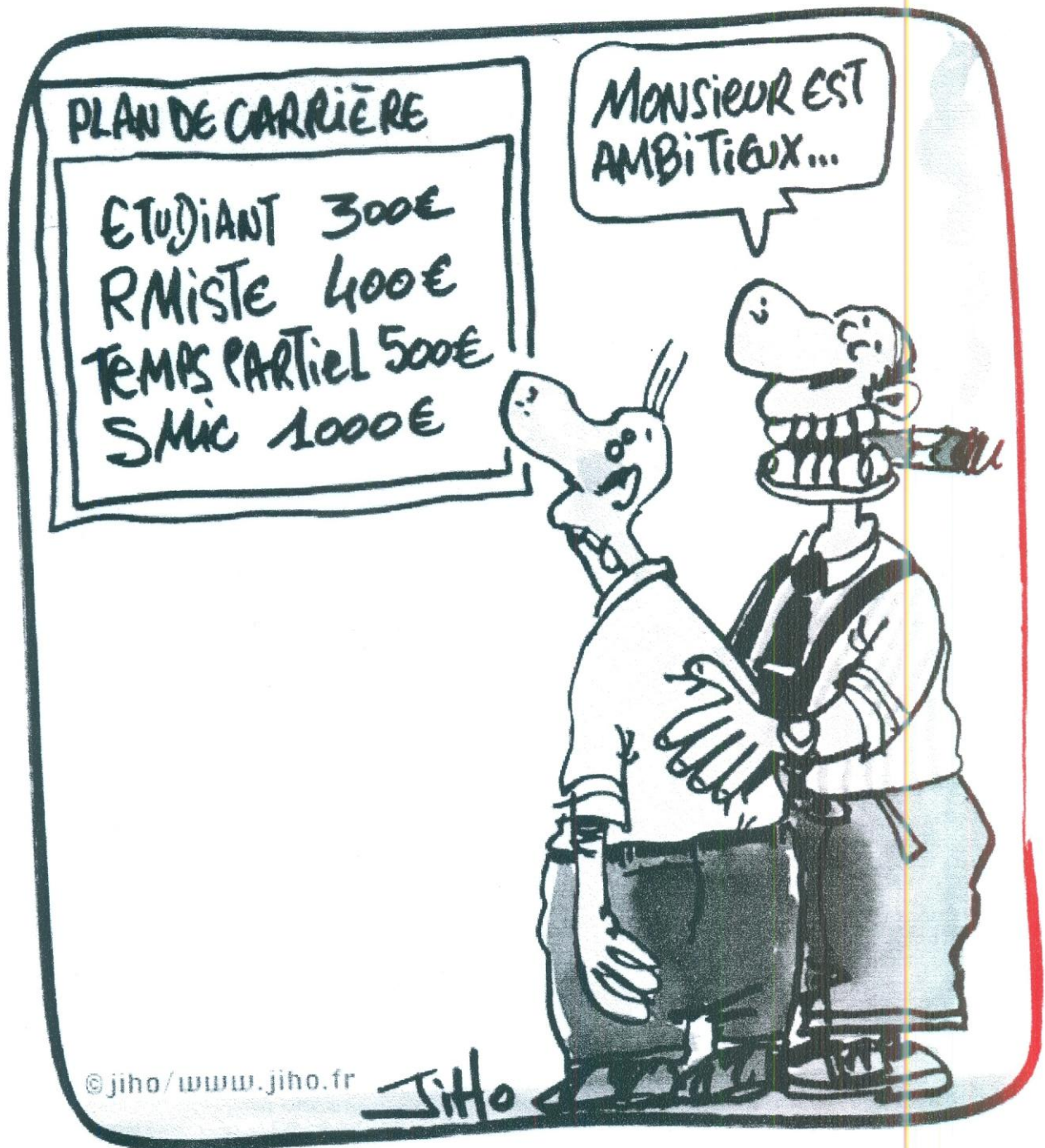


Sud Rail JOURNAL DES DP

Du 2 février 2012

TECHNICENTRE LORRAINE



DECLARATION



Syndicat des Travailleurs du Rail
Solidaires - Unitaires - Démocratiques
de la région de Metz-Nancy
17, chemin des Bains 57100 Thionville
Tél. P.T.T. : 03 82 56 55 86 - Tél. SNCF : 774 568
Fax P T T : 03 82 59 40 47 - Fax SNCF : 774 047
Email: SUDRAIL.METZNANCY@wanadoo.fr
Intranet:sud-rail-metz-nancy@syndicat-sncf.org



Déclaration SUD-Rail aux DP du 2 février 2012

Monsieur le directeur,

Notre délégation vous alerte concernant le climat social particulièrement tendu au service logistique de Thionville. En effet, depuis trois mois maintenant les agents de ce service opèrent quasi systématiquement en sous-effectif.

Sur Metz également les temps ont été très durs depuis l'été dernier même si cette situation semble s'éclaircir aujourd'hui.

Cet état de fait n'a pas tardé à produire ses conséquences néfastes. 6 accidents de travail se sont effectivement produits sur l'UO ces trois derniers mois et le CHSCT réuni en session extraordinaire le 13 Janvier a mis en évidence la relation entre la moitié de ces AT et le manque de personnel.

Vous dites être très vigilant sur la sécurité. À SUD-Rail nous pensons que ce thème ne vous inspire que lorsque qu'il s'agit d'y apporter des solutions faciles et peu coûteuses.

En effet, il est peu coûteux de diffuser des « phrases sécurité du jour » pas toujours judicieuses et souvent lues sans grande conviction.

Il est peu coûteux également de procéder à des affichages arborant des slogans tels que "la sécurité n'est pas une option".

Il est facile distribuer des casquettes oranges à tous les agents sans leur délivrer dans le même temps les directives d'utilisation.

Il est facile de « fliquer » les agents qui n'ont pas leurs chaussures de sécurité alors que ceux-ci viennent d'arriver dans leur bureau.

Ces faits peuvent paraître caricaturaux mais reflètent bien l'activité du pôle QS actuellement. Or, nous ne pensons pas que les agents de ce pôle soient à blâmer. En effet ce pôle a connu un turnover impressionnant cette année passée avec la grande majorité de ses agents qui ont été remplacés sans que les formations nécessaires n'aient été dispensées à leurs successeurs.

Est-ce comme cela que vous comptez faire de la sécurité une priorité ?

Dans le même ordre d'idée, lorsque la résolution de problèmes de sécurité engendre des choix ayant un impact économique vous vous contentez de faire la politique de l'autruche.

Pas question, par exemple de différer des travaux au faisceau de Sablon lorsque les DP dénoncent les conditions de travail et de sécurité plus que douteuses lors de ces travaux.

Pas question non plus d'entendre parler de modification de matériel ou d'installations lorsque le CHSCT met en évidence les conditions dangereuses de montée/descente sur une série d'engins ayant conduit à un accident de travail.

Pas question de mettre en corrélation avec le CO l'effectif du SL avant d'avoir supprimé les DE2.

Concernant cette suppression, que vous envisagez, notre délégation est d'ailleurs plus que surprise. En effet, votre prédécesseur avait promis lors de précédentes DP maintenir ces agents en 3x8 7j/7 pendant une durée de trois ans minimum. De plus, comment pouvez-vous envisager cette suppression alors que sur ce site le problème des ECB et ECB-AI non réalisés n'a toujours pas été résolu ? Est-ce cela votre vision de la sécurité ?

Un autre dossier engageant la sécurité est au point mort depuis près de deux ans. Il s'agit de la modification ou du remplacement des locotracteurs du site de Thionville. Cette action si elle avait été menée à bien aurait pourtant permis d'éviter un des derniers AT à l'UO Mouvement.

Mais revenons en au sujet principal qu'est l'effectif du SL de Thionville.

Lorsque notre délégation vous a interrogé sur ce problème lors des dernières DP vous vous êtes contentés de répondre "1 agent est arrivé au 1er décembre". Cette réponse a été prise comme une offense par les agents du site. En effet, eux connaissent la situation du site et eux savent que cette arrivée, même si elle est salubre, ne permettra pas de résoudre durablement les problèmes de couverture de postes.

Pour finir, je souhaite tout de suite couper court à certains de vos arguments que je sens déjà venir.

Non, les agents du SL de Thionville n'ont pas à subir encore plus longtemps cette situation à cause des lubies du gouvernement qui impose à la SNCF de récupérer les agents de SeaFrance.

Non, les agents du service logistiques n'ont pas à subir les directives arbitraires de la direction du Matériel qui vous demande de supprimer plus d'une vingtaine de postes sur votre Établissement. Je vous rappelle que ces agents ont déjà accepté récemment une charge de travail supplémentaire.

SUD-Rail vous demande donc de mettre immédiatement les effectifs du SL de Thionville en corrélation avec le CO. A défaut, vous seriez pleinement responsable de la situation qui pourrait en découler.

Le Syndicat SUD-Rail

GENERAL

Concernant les effectifs, notre DET a annoncé une nouvelle coupe arbitraire demandée par la direction du matériel. En effet celle-ci demande à notre DET de supprimer, une nouvelle fois, 22 postes sur l'Etablissement. Notre DET estimant que le Technicentre est déjà en sur effectif (47 agents), ceci n'augure rien de bon concernant les embauches cette année.

Notre RH nous a confirmé la mise en place d'un jour de carence pour tous les arrêts maladie à partir du 1er février. Cette disposition viendra s'ajouter à la mesure déjà existante pour les arrêts maladie de moins de 8 jours avec sorties autorisées (retrait d'un quart du solde des 4 premiers jours). Notre délégation a fait part de son indignation vis-à-vis de cette mesure, qui constitue une double peine pour les agents en mauvaise santé.

Le DET nous a confirmé, qu'en cas d'accident de travail consécutif à un non respect des règles, le déroulement de carrière de l'agent concerné serait compromis. Notre délégation s'est offusquée contre cette mesure. En effet, le statut ne prévoit ce genre de mesures qu'à partir d'un certain niveau de sanction. De plus notre délégation a indiqué au DET que seul le fait fautif pouvait être pris en compte pour ce genre de mesures. En effet, en aucun cas le fait d'avoir été victime d'un AT ne peut être sanctionné.

ÇA LICENCIE EN ALLEMAGNE



UO ESSIEUX

Le dossier est en cour d'élaboration entre la direction du matériel et VALDUNE, ce dernier passera au CCE et au CHSCT au cours du mois de mars. Une info publique sera faite par la direction une fois que le dossier sera passé devant ces dernières instances. Un accord d'une mise à disposition de 43 agents (hors encadrement) a été faite. Une charge de 13000 essieux (dont 5900 fournis par la SNCF) pourrait ce faire sur le site. Selon notre DET si ce partenariat ne ce fait pas le site de Montigny pourrait disparaître d'ici 3 ans. Pour les agents qui resteront sur le site ces derniers garderont leur statut.

UO FRET

La charge de travail restera stable. Cette charge sera de 8043 wagons et de 513 ATPMC. Pour la visite la charge de travail restera stable.

UOM METZ

Metz-ville

Toujours pas de décision prise par la direction. Le départ des rames RRR et des 25500 à Strasbourg ce ferait entre avril et juin. Une étude est toujours en cour pour la charge de travail qui sera confié à Metz-ville. Les formations sur le matériel de Thionville commenceront dès que le projet de réorganisation sera terminé (ce dernier passera directement en CHSCT et non devant le CE !!!!!). Les entretiens exploratoires ces derniers démarreront eux aussi quand la direction sera quoi faire des agents du site. Pour ce qui est des câblots de préchauffages une maintenance a moindre cout sera mise en place afin de maintenir ces derniers en fonctionnement jusqu'au départ des RRR.

Metz-sablon

L'aérotherme de la voie 10 thermique sera dépanné prochainement. Pour ce qui est de l'agent manquant dans le roulement des l'équipe AI, une recherche d'un agent est en cour.

Jarville

L'avenir du site sera défini avec l'arrivée du régiolis. Une évolution de la protection sur le site est en projet afin de recentrer les agents sur le cœur même du métier du domaine matériel.

UOM THIONVILLE

Concernant les conditions de travail sur la modification sur ZGC le DET propose de voir avec le président du CHSCT comment améliorer la situation. Si cela s'avère impossible alors la modification sera faite à Metz. Cette question sera traitée en CHSCT le 1^{er} mars.

Le DET trouve étonnant que les dossiers Benzène est disparus il contactera son prédécesseur MR Schmitt et le médecin pour faire le point.

Concernant notre regretté camarade Franck Rivato la plaque a enfin été posé sur le monument au mort. Nous avons demandé au DET que soit observé une minute de silence ce 9 février date anniversaire de sa mort en sa mémoire. Le DET ne s'y oppose pas.

Apparemment le dépôt de Thionville devient petit à petit un dépôt thermique :

-Arrivé de 64700 de Metz vers Thionville ou Woippy (Paloma)

-Arrivé de 60000 en remplacement des 69400(départ prévu juin 2012)



UO MOUVEMENT

Services logistiques

Notre délégation a alerté le DET concernant le fait que les casquettes oranges avait été distribuées aux agents sans qu'aucune directive d'utilisation. Notre DET a alors indiqué que concernant les SL la casquette ne devait être portée qu'en cas d'attelage/dételage.

La mise en place des coordinateurs mouvement à MZS suit son cours mais le DET ne nous a pas fourni plus de précisions concernant l'état d'avancement de cette réorganisation.

Postes non couverts :

SL MZS : 1 journée en décembre, 1 journée en janvier

SL THL : 28 jours en décembre !!! 3 jours en janvier !!!!!

DE2 MZS : 0

DE2 THL : 15 jours en décembre, 8 jours en janvier

Le nombre de postes non couverts au SL de Thionville ne tient pas compte des postes de renfort. Ces postes font pourtant bien partie du cadre d'organisation défini par le CHSCT. Le DET semble donc vouloir déjà supprimer ces postes. Cette attitude est inacceptable d'autant plus que, comme notre délégation l'a rappelé, les agents du SL ont déjà accepté des tâches supplémentaires dernièrement (coupe de bande/vidage ATESS).

Même si notre DET n'a rien précisé concernant l'avenir des DE2. La direction semble bel et bien en train de laisser mourir ce poste contrairement aux promesses du précédent DET que nous avons rappelé.

Concernant les effectifs du SL de Thionville. Malgré notre déclaration, dans laquelle nous avons alerté le DET sur le climat particulièrement tendu dans ce service, le DET s'est contenté d'annoncer une seule arrivée au mois de mars. Ceci aurait pu constituer une bonne nouvelle mais, selon nos informations, il ne s'agirait en fait que de la mutation définitive d'un agent de la région PACA, déjà détaché au SL de Thionville depuis le mois de décembre 2010. Encore une provocation de plus de la part de la direction qui nous « vend » une deuxième fois l'arrivée d'un seul agent qui est pourtant bien insuffisante pour régler durablement les problèmes d'effectifs au SL de Thionville.

Notre DET n'a donc rien à proposer pour résoudre les problèmes d'effectifs au SL de THL. Pire il nous donne des informations incomplètes pour minimiser le problème (fausse arrivée d'un agent déjà détaché, nombre de postes non couverts falsifié). Cependant il pense avoir trouvé une solution miracle et peu coûteuse (comme à son habitude, voir notre déclaration). Par contre, notre DET va tout de même faire une étude car il trouve que le nombre de manœuvre demandé par l'atelier est trop important.

Concernant l'extension de la prime de réserve à tous les agents de réserve du Technicentre celle-ci est toujours en réflexion. Ceci dure depuis plus de huit mois !!!

Locotracteurs de Thionville : le cahier des charges a été validé avec l'INFRA. La direction du matériel a donné son feu vert pour l'achat d'un nouvel engin rail-rail. SUD-Rail espère que ce dossier de longue date connaîtra enfin un dénouement heureux.

Radios de manœuvres : pas de date pour leur fourniture. L'Établissement attend toujours l'attribution de fréquences radios. SUD-Rail a rappelé que ce dossier a été initié il y a de nombreux mois déjà.

OC / STF

La STF « 69400 » va devenir STF « engins de manœuvre » elle va gérer la GOF d'environ 600 engins !!! Un GOF de jour sera mis en place, en dehors de ses heures de présence la GOF sera assurée par les DOP de Thionville. Pour SUD-Rail il est difficilement imaginable que le DOP assure cette charge supplémentaire en plus de ses tâches habituelles.



Prochaine réunion DP
Le 29 mars 2012

La délégation SUD Rail

Benassi Gilbert (SL THL), Zalokar Robert (AT THL)
Clause Thierry (AT MZS), Lemmel Vincent (MZV)
Lucifora François (AT MZS), Debève Frédéric (PMR WPY)
Aumuller Pascal (AT THL), Machaux Gregory (AT MZS)
RS : Wernet Nicolas (MVT THL)